



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNIG

Conseil national
de l'information
géolocalisée

Pôle coordination avec les territoires

7 septembre 2022

Ordre du jour

- **Mise en place du dispositif de coordination avec les Régions**
 - Résultats provisoires du questionnaire
 - Propositions de fiche
- **Lancement du comité OCS-GE**
 - Mandat du comité
- **Représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU)**
 - Point d'information sur l'avancement
- **Sujets à traiter par le pôle**
 - Comment traiter les sujets déjà identifiés (Lidar-HD, PCRS, Géoplateforme)
 - Quels autres sujets à traiter
- **Réflexion sur la planification écologique**
 - Quel rôle du pôle de coordination avec les territoires

Organisation du pôle de coordination avec les territoires

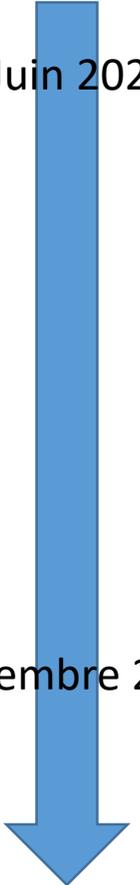
Rappel : Proposition d'organisation

compte-rendu de la réunion du 28 mars 2022

« Un ou plusieurs correspondants du CNIG seront désignés dans chaque région. Ils seront chargés de représenter leur territoire au sein du pôle de coordination avec les territoires du CNIG et de faire le lien avec le ou les dispositifs de coordination régionale. La première étape sera l'établissement d'un état des lieux des dispositifs de coordination mis en place dans les territoires, sur la base d'un questionnaire. »

Juin 2022

Septembre 2022



Questionnaire sur les dispositifs de coordination en région

Diffusé le 16/06 auprès des représentants des régions

Synthèse des 11 / 19 réponses reçues

Synthèse générale

- Il existe partout des dispositifs de coordination entre les acteurs du territoire
- Il existe partout des plateformes d'information géographique (configurations différentes)
- Etat – Région (ou CT) – Plateforme(s) triptyque de base autour duquel s'organise la concertation
- Des sujets ou des enjeux partagés par la plupart des régions :
 - Occupation du sol
 - Lidar
 - Orthophographies HR ou THR (PCRS)
 - Adresses

Synthèse : dispositifs de coordination

- La formalisation la plus répandue : convention partenariale
- souvent deux niveaux d'instances :
 - Technique
 - Stratégique ou de gouvernance
- Instance de gouvernance : composition variable mais de nombreux acteurs sont cités comme prenant part au dispositif
 - Les moins cités : les entreprises privées , les citoyens.

Synthèse : correspondants du CNIG

- Correspondants du CNIG
 - Propositions faites par les répondants au questionnaire
 - 1 à 3 correspondants par région
- Attente vis-à-vis du CNIG:
 - Espace de dialogue et d'échange
 - Appui technique et réglementaire
 - Relation avec le niveau national et articulation réseau des CRIGE

Proposition de fiche

Territoire (région)

- **Présentation**

- Les acteurs de l'information géolocalisée sur le territoire:
- Les enjeux en matière d'information géolocalisée.

- **Dispositif régional de coordination :**

- *formalisation*
- *Membres des instances de gouvernance*
- *Organisation du dispositif*
- *(Ou lien vers une page décrivant le dispositif)*

- **Plateformes d'informations géographiques sur le territoire**

- *Liens vers les plateformes*

- **Correspondants du CNIG**

- Nom, fonction

- Publié sur le site internet du CNIG
- Maintenu par les correspondants du CNIG

Lancement du comité OCS-GE

Représentation parcellaire
cadastral unique
(RPCU)

Echanges

sur les sujets à traiter par le pôle de coordination
avec les territoires

- **sujets identifiés lors de la précédente réunion :**
 - Lidar-HD,
 - PCRS,
 - Géoplateforme
- autres sujets ?

Réflexion sur la planification écologique

Priorité gouvernementale : création d'un secrétariat général à la planification écologique auprès de la première ministre.

Projet d'atelier du CNIG sur la planification écologique en novembre : quelles données géolocalisées ?

Quel rôle pour le pôle de coordination avec les territoires ?



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

CNIG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conseil national
de l'information
géolocalisée

Merci pour votre
participation